

<https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article336>



# Les compétences numériques à l'école primaire

- Ressources pédagogiques - Numérique -

Date de mise en ligne : lundi 15 mars 2021

---

Copyright © ARCHIVES de la Circonscription de Péron - Tous droits réservés

---

Les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont élaboré un cadre de référence des compétences numériques (CRCN), inspiré du cadre européen (DigComp, Cadre européen des compétences numériques pour les citoyens) et adapté pour les élèves, de l'école primaire au lycée, et pour les étudiants. Cette mise en relation des référentiels nationaux et européens vise à faciliter la mobilité des élèves, étudiants et professionnels.

Le référentiel, outil de positionnement et de certification, est paru au Journal officiel le 30 août 2019 (décret n° 2019-919). Il donne lieu à une certification des compétences numériques en fin de cycle 4 et au cycle terminal du lycée. Le dispositif (évaluations et certification) se substitue aux niveaux « école », « collège » et « lycée » du brevet informatique et internet (B2i).

Le cadre de référence des compétences numériques définit seize compétences numériques dans cinq domaines d'activité. Il propose huit niveaux de maîtrise progressive de ces compétences pour les élèves, pour les étudiants et dans un contexte de formation d'adultes. Les niveaux de maîtrise de 1 à 5 concernent plus particulièrement les élèves de l'école élémentaire, du collège et du lycée.

Le cadre de référence des compétences numériques :

<https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>